Paris Aide aux Victimes

Formations 2022

Association 1901 agréée par le ministère de la justice, adhérente à France Victimes

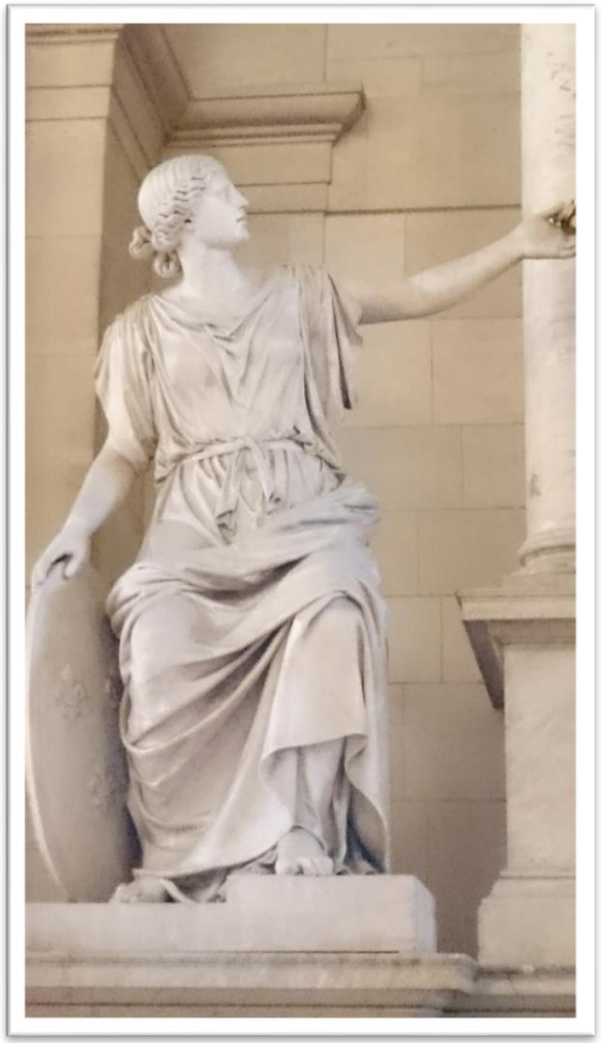

25 ans d'expérience

Formations dispensables à distance

300 participants formés en 2021

Contacts

Carole Damiani

Directrice de Paris Aide aux Victimes et responsable des formations

c.damiani@pav75.fr

Secrétariat

secretariat@pav75.fr

Paris Aide aux Victimes

Présentation de Paris Aide aux Victimes

Paris Aide aux Victimes, organisme de formation

Paris Aide aux Victimes propose aux professionnels du champ médical, psychologique, pédagogique et social une offre de formations adaptée à leurs besoins.

Les formations, lieux de rencontres professionnelles, construites sur des « allers-retours » entre pratiques et théories, permettent d'enrichir le regard sur la clinique et la prise en charge des victimes. La pensée au cœur des formations évolue chaque année, portée par des formateurs professionnels engagés et motivés par la richesse de l'expérience des professionnels qu'ils forment.

L'action de Paris Aide aux Victimes, association de prise en charge des victimes d'infractions pénales

Paris Aide aux Victimes (PAV) est l'association d'aide aux victimes de Paris créée en 1987. Elle est financée par le Ministère de la Justice, la Ville de Paris, le Conseil Régional d'Ile de France, la Préfecture de Paris, le CDAD.

Paris Aide aux Victimes est une association adhérente au Comité de Liaison d'Aide aux Victimes en Ile de France (CLAVIF) et à la Fédération France Victimes.

Les missions de Paris Aide aux Victimes sont l'accueil, l'orientation, l'écoute, le soutien psychologique et l'information sur les droits. Ces missions s'articulent autour d'une triple compétence :

- Des juristes qui apportent une mission d'information spécifique sur les droits et la procédure, une permanence d'information téléphonique quotidienne, un accueil et une écoute privilégiés, un relais entre la victime et ses différents interlocuteurs, un accompagnement dans les démarches, une analyse globale des situations avec une orientation adéquate vers des services compétents.
- Des psychologues qui effectuent un soutien psychologique personnalisé durant la procédure judiciaire, une guidance auprès des parents de mineurs victimes, un accompagnement aux étapes importantes de la procédure pénale et notamment aux audiences de jugement, des groupes de paroles, des debriefings individuels et collectifs, des supervisions de ces équipes.
- Une assistante sociale qui effectue l'évaluation des ressources et des besoins des victimes (dans les champs social, économique et professionnel), l'aide à la rédaction de documents à destination des partenaires, les liens avec les partenaires sociaux et la coordination des démarches.

Paris Aide aux Victimes

EDITO

Une offre de formation 2022 éprouvée, ajustée aux besoins, et disponible pour les professionnels.

Une nouvelle année se profile à l'horizon de Paris Aide aux Victimes et dans le paysage de la formation 2022. Paris Aide aux Victimes souhaite mettre en œuvre de nouveaux projets et développer son offre de formation. Depuis sa création en février 1998, l'organisme de formation de PAV traduit la volonté de l'association de transmettre les connaissances acquises dans le cadre de l'ensemble de ses actions menées auprès des victimes.

L'année 2021, marquée par la crise sanitaire, a conduit l'association à s'adapter : mise en place des formations à distance (pour celles qui ont été maintenues), prise en compte accrue de l'environnement de travail des stagiaires et des formateurs (sécurité, gestion des risques, conditions de travail), ajustement de l'offre de formation.

Dans ce contexte et avec la perspective d'améliorer la qualité de ses prestations, Paris Aide aux Victimes a initié une certification Qualiopi avec l'ambition de mieux répondre aux besoins de son public et de voir ses formations inscrites aux catalogues des OPCO.

C'est avec plaisir que nous initions cette année 2022, dans la continuité du savoir-faire de l'association, mais tournée vers la réalisation de ces ambitieux projets.

Carole Damiani

Directrice de Paris Aide aux Victimes

Construction d'un projet de formation : choix dans le catalogue ou formation sur mesure

Un accompagnement sur mesure

Au carrefour de la pédagogie, de la clinique, des aspects budgétaires mais aussi des contraintes imposées par les normes administratives, l'équipe constituée de psychologues et de juristes est attentive à la spécificité des demandes du champ psychosocial. La construction et le suivi d'un projet de formation sont accompagnés par une personne de l'équipe, interlocutrice privilégiée et référente tout au long de votre projet.

Vous pouvez contacter le secrétariat pour leur faire part de vos projets de formations : secretariat@pav75.fr

Le catalogue de formations

Les stages organisés par Paris Aide aux Victimes sont détaillés dans cette brochure.

Public concerné

Les acteurs du champ psychologique, sanitaire, social, juridique.

Objectifs

Visiter les concepts les plus actuels. – interroger les pratiques au regard des outils théorico-cliniques. – Permettre aux professionnels de penser une réponse institutionnelle. – Elaborer de nouvelles compétences. – S'ouvrir à des partenariats enrichis.

Méthodologie

Un animateur accompagné ou non de plusieurs intervenants spécialisés. – Apports théoriques mis en lien avec la pratique des participants. – Documents sélectionnés (vidéos, articles, illustrations cliniques, analyses…). – Bibliographies. – Travaux de groupe sur les situations apportées par les stagiaires.

Les formations peuvent être effectuées à distance en fonction du contexte sanitaire ou sur demande.

Stages

Apports théoriques et cliniques. – Immersion dans une réflexion transdisciplinaire. – Echanges entre intervenants et participants. – Travaux en groupes restreints. – Priorité accordée aux situations cliniques proposées par les stagiaires. – Mise à jour des connaissances et élaboration de stratégies de travail pour un meilleur accompagnement des enfants et de leurs familles.

Vous pouvez contacter le secrétariat pour leur faire part de vos projets de formations : secretariat@pav75.fr

Paris Aide aux Victimes

L'équipe de Paris Aide aux Victimes en charge de l'organisme de formation

CAROLE DAMIANI (c.damiani@pav75.fr)

Directrice de Paris Aide aux Victimes, en charge de l'organisme de formation, Carole Damiani conçoit et anime l'offre de formations de Paris Aide aux Victimes.

Le service administratif (secretariat@pav75.fr)

Le service administratif accompagne la directrice dans le fonctionnement de l'organisme de formation (informations, réservations, organisations).

Paris Aide aux Victimes

Table des matières

Présentation de Paris Aide aux Victimes 3

EDITO 4

Construction d'un projet de formation : choix dans le catalogue ou formation sur mesure 5

L'équipe de Paris Aide aux Victimes en charge de l'organisme de formation 6

- Module A1 – Les violences dans le couple 9
- Module A2 – L'indemnisation des victimes 10
- Module A3 – Les accidents de la circulation 11
- Module A4 – Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles 12

Cycle de formation REAVIC-75 13

- Module B1 – Clinique du mineur victime 13
- Module B2 – Sensibilisation à la clinique et au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance 14
- Module B3 – L'enfant victime en milieu scolaire 15
- Module B4 – Le harcèlement en milieu scolaire 16
- Module B5 – L'enfant exposé aux violences familiales 17

Cycle de formation – Interventions en milieu professionnel 18

- Module C1 – RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir 18
- Module C2 – Violences en milieu professionnel : comprendre et agir 19

Calendrier 2022 20

Les tarifs de Paris Aide aux Victimes 23

Modalité d'évaluation 24
Ils font confiance à Paris Aide aux Victimes 26

Module A1 – Les violences dans le couple

Formation conçue par Carole Damiani, Directrice et Docteur en Psychologie. La formation est animée par un juriste et un psychologue.

Objectifs

Comprendre les mécanismes des violences dans le couple et travailler en réseau.

Contenu

Approche psychologique : (la violence dans le couple : définition et statistiques, les formes de la violence, les cycles de la violence, clinique des traumatismes complexes, les conséquences psychiques sur les enfants – témoins ou victimes)

Les aspects juridiques de la violence : (les aspects pénaux : les infractions, délais de prescription, les modes de preuve, l'éloignement du conjoint violent, les aspects civiles (avocate) : la séparation, le divorce, l'autorité parentale et l'encadrement du droit de visite, l'ordonnance de protection

Le réseau : l'évaluation de la situation et l'orientation, les obligations et les limites des professionnels, le réseau d'aide aux victimes

Public et prérequis

Travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres, médecins, infirmiers, avocats, magistrats, tout professionnel confronté à cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 10-11 février, 28-29 avril, 5-6 septembre, 22-23 novembre

Module A2 – L'indemnisation des victimes

Formation conçue et animée par un juriste avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés (un avocat).

Objectifs

Comprendre les dispositifs d'indemnisation et travailler en réseau.

Contenu

- La procédure pénale
- Eléments de droit des victimes
- L'expertise, les certificats médicaux, les attestations
- Le rôle de l'avocat et l'aide juridictionnelle
- Les assurances et la protection juridique
- Les dommages et intérêts
- La CIVI, le SARVI, le FGTI, le cautionnement
- La jurisprudence
- Le travail en réseau
- Cas pratiques

Public et prérequis

Juristes (M1 ou M2 de droit) confrontés à cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

Evaluation des acquis par objectif de formation

- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 3-4 février, 21-22 avril, 1-2 septembre, 15-16 novembre

Module A3 – Les accidents de la circulation

Formation conçue et animée par un juriste avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés (un avocat).

Objectifs

Etre sensibilisé à la réparation des préjudices corporels des victimes d'accidents de la circulation

Contenu

- Le contrat d'assurance
- La procédure pénale
- La procédure transactionnelle
- Le rapprochement des deux procédures
- Les victimes d'accident à l'étranger
- Le fond de garantie
- La jurisprudence
- Le travail en réseau
- Cas pratiques

Public et prérequis

Juristes (M1 ou M2 de droit) confrontés à cette problématique

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 1 jour (400€)

Les 24 février, 9 mai, 19 septembre, 8 décembre

Module A4 – Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles

Formation conçue et animée par un juriste et un psychologue avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Mieux connaître et approfondir les enjeux et les conséquences des violences sexuelles, sensibiliser aux dispositions législatives concernant ces victimes. Ecouter, accueillir.

Contenu

Clinique des victimes de violences sexuelles : Le traumatisme psychique et les spécificités des traumatismes sexuels, Cas particuliers : le viol sous soumission chimique, les viols collectifs…, l'expertise et l'examen médico-psychologique, les questions de : contrainte, consentement, crédibilité et vulnérabilité, accompagnement vers la plainte, premier accueil, urgence, et prise en charge à long terme, cas clinique

Sensibilisation au droit des victimes de violences sexuelles : Les principales notions de droit et la procédure pénale, les règles de prescription, l'instruction, les choix procéduraux, la correctionnalisation, l'avocat, l'aide juridictionnelle, la protection juridique, l'indemnisation des victimes de violences sexuelles, exercices pratiques : étude de dossiers

Public et prérequis

Enseignants, médecins scolaires, psychologues scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, juristes, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 5-6 janvier, 17-18 mars, 1-2 juin, 3-4 octobre

Cycle de formation REAVIC-75

Module B1 – Clinique du mineur victime

Formation conçue et animée par un psychologue et un pédopsychiatre avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Mieux connaître le traumatisme psychique de l'enfant victime d'une infraction, et ses conséquences. Mieux accueillir les mineurs victimes et leurs parents.

Contenu

- Différences entre stress et trauma
- Le traumatisme de l'enfant :
  - La clinique
  - Les différences liées à l'âge
  - Les facteurs de risque
  - La « vulnérabilité »
- Information sur les différentes prises en charge individuelles et collectives
- La « guidance » auprès des parents
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille

Public et prérequis

Enseignants, médecins scolaires, psychologues scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 17-18 février, 14-15 avril

Module B2 – Sensibilisation à la clinique et au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance

Formation conçue et animée par un psychologue et un juriste avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés (avocat).

Objectifs

Mieux connaître et approfondir les enjeux et les conséquences des violences sexuelles, sensibiliser aux dispositions législatives concernant les victimes mineures et aux règles du signalement.

Contenu

Clinique des mineurs victimes de violences sexuelles : traumatisme psychique, traumatisme complexe, les spécificités des traumatismes sexuels, l'inceste, cas particuliers : les viols collectifs, l'expertise, les questions de : contrainte, consentement, « crédibilité », vulnérabilité.

Sensibilisation au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance : Les principales notions de droit pénal et de procédure pénale, le signalement : règles et rédaction, le secret professionnel, les choix procéduraux et leurs incidences, le rôle de l'administrateur ad hoc, la liaison juge pénal et juge des enfants, exercices pratiques : étude de dossiers

Public et prérequis

Enseignants, médecins scolaires, psychologues scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 12-13 septembre, 1-2 décembre

Module B3 – L'enfant victime en milieu scolaire

Formation conçue et animée par un psychologue et un pédopsychiatre avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Repérer et mieux comprendre les violences en milieu scolaire.

Contenu

Les processus de victimation en milieu scolaire et leurs conséquences :

- Différences entre stress et trauma
- Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les différences liées à l'âge, les facteurs de risque, la « vulnérabilité »
- Information sur les différentes prises en charge individuelles et collectives
- La « guidance » auprès des parents
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- La violence en milieu scolaire : épidémiologie, phénoménologie, aspects sociologiques et psychologiques
- Harcèlement scolaire, l'jimé, harcèlement, intimidation, racket, agressions sexuelles en milieu scolaire
- Les pratiques dangereuses
- L'intrication victime-agresseur à l'école
- Conséquences psychopathologiques pour les victimes, les témoins et les agresseurs
- Principes, modalités de réponses et interventions

Public et prérequis

Enseignants, médecins scolaires… infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 26-27 janvier, 20-21 juin, 8-9 novembre

Module B4 – Le harcèlement en milieu scolaire

Formation conçue et animée par un psychologue et un juriste avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Repérer et mieux comprendre les violences en milieu scolaire

Contenu

- Définition et chiffres
- Les différentes formes du harcèlement
- La dynamique du harcèlement
- La dynamique du harcèlement
- Qui ? Comment ? Où ? Quand ?
- Les différents acteurs : le harcelé, le harceleur, les témoins
- Harcelé, harceleur et témoins : profils, attitudes, psychopathologies
- Les conséquences du harcèlement
- Les responsabilités
- La prévention
- Le traitement du harcèlement
- L'école face au harcèlement
- Le cyberharcèlement
- Les aspects législatifs

Public et prérequis

Enseignants, médecins scolaires, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 1 jour (400€)

Les 11 janvier, 25 mars, 6 juin, 10 octobre

Module B5 – L'enfant exposé aux violences familiales

Formation conçue et animée par deux psychologues avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Repérer, mieux comprendre et prendre en charge les violences en milieu familial

Contenu

Les processus de victimation en milieu familial et ses conséquences

- La violence en milieu familial : les différentes approches
- Différences entre stress et trauma
- Le traumatisme de l'enfant – traumatisme complexe
- Dépistage de la souffrance psychologique chez l'enfant
- Conséquences psychopathologiques pour les victimes, les témoins et les agresseurs
- Parentalité en milieu violent
- La « guidance » auprès des parents
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- Principes et modalités de réponses et interventions
- Présentation de cas, cas pratique

Public et prérequis

Travailleurs sociaux, infirmiers, médecins, psychologues, psychiatres, policiers, tout professionnel concerné par cette problématique.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 18-19 janvier, 7-8 avril, 13-14 juin, 1-2 novembre

Cycle de formation – Interventions en milieu professionnel

Module C1 – RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir

Formation conçue et animée par un psychologue et un juriste avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Cette formation vise à développer les compétences individuelles et collectives des différents acteurs en les sensibilisant à la prévention du stress et des risques psychosociaux (RPS), à l'identification des traumatismes psychiques et à l'orientation des personnes en souffrance.

Contenu

<u>L'intervention en milieu professionnel : généralités et concepts</u>

- Introduction et contexte actuel des entreprises
- La démarche de prévention : les 3 niveaux de prévention
- La prévention primaire
- Les RPS
  - Définition et prévention (le stress au travail, les facteurs et les facteurs de régulation, les outils de prévention)
  - Les traumatismes physiques et psychiques ; violences internes, externes ; spécificité du traitement suicide et des accidents du travail en entreprise
- Les étiologies et les facteurs : humains, techniques, organisationnels…
- La gestion de crise, la mise en place d'une cellule de crise
- La communication
- Les différents acteurs et les partenariats

<u>Sensibilisation aux interventions en prévention primaire, secondaire et tertiaire en fonction de la place de chacun au sein de l'organisation : cas pratiques et mises en situation</u>

- La prévention primaire et le dépistage, le rôle d'alerte, écouter et répéter
- L'analyse et le traitement de la demande
- Les principes des interventions en prévention secondaire et tertiaire
- Les différentes techniques et le travail en partenariat : quels outils pour quelle place ?

<u>Eléments législatifs</u>

- Les obligations réglementaires en prévention
- La réparation des infractions en milieu professionnel

Public et prérequis

Médecins du travail, travailleurs sociaux, RH, responsables sécurité, infirmiers, représentants CHSCT… intervenant notamment en milieu professionnel dans le cadre de la prévention primaire. Ils écoutent, ont une fonction de dépistage et d'alerte, et sont des relais pour les salariés en difficulté.

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 2 jours (800€)

Les 3-4 mars, 16-17 mai, 3-4 octobre, 15-16 décembre

Module C2 – Violences en milieu professionnel : comprendre et agir

Formation conçue et animée par un psychologue avec la participation éventuelle d'intervenants spécialisés.

Objectifs

Sensibiliser au stress et au traumatisme, identifier les processus, faire face aux violences et à ses conséquences, déployer et mettre en œuvre une intervention de crise, orienter les salariés victimes.

Contenu

- Contexte actuel et cadre légal
- Contexte des risques psychosociaux (RPS) définition et facteurs
  - Classification des impliqués/victimes
  - Stress
  - Traumatisme
  - Deuil
- La prévention primaire
- Les dispositifs de l'urgence et du post immédiat, les principes de l'intervention en prévention secondaire et tertiaire
- Les acteurs et les partenariats
- Les conduites à tenir, la gestion de crise, la communication de crise

Public et prérequis

Managers, ingénieurs et responsables sécurité, RH

Méthodes de travail

Alternance entre apports théoriques et analyses de situations concrètes (cas pratiques). Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques, suivis d'échanges avec les participants à partir de leur expérience.

- Evaluation des acquis par objectif de formation
- Questionnaire individuel de satisfaction

Tarif, lieu, dates

Paris 13. 1 jour (400€)

Les 10 mars, 23 mai, 10 octobre, 20 décembre

Paris Aide aux Victimes

Calendrier 2022

Janvier 2022

A4	Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles *5-6 janvier*	B4	Le harcèlement en milieu scolaire *11 janvier*
B5	L'enfant exposé aux violences familiales *18-19 janvier*	B3	L'enfant victime en milieu scolaire *26-27 janvier*

Février 2022

A2	L'indemnisation des victimes *3-4 février*	A1	Les violences dans le couple *10-11 février*
B1	Clinique du mineur victime *17-18 février*	A3	Les accidents de la circulation *24 février*

Mars 2022

C1	RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir *3-4 mars*	C2	Violences en milieu professionnel : comprendre et agir *10 mars*
A4	Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles *17-18 mars*	B4	Le harcèlement en milieu scolaire *25 mars*

Avril 2022

B5	L'enfant exposé aux violences familiales *7-8 avril*	B1	Clinique du mineur victime *14-15 avril*
A2	L'indemnisation des victimes *21-22 avril*	A1	Les violences dans le couple *28-29 avril*

Paris Aide aux Victimes

Mai 2022

B2	Sensibilisation à la clinique et au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance *2-3 mai*	A3	Les accidents de la circulation *9 mai*
C1	RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir *16-17 mai*	C2	Violences en milieu professionnel : comprendre et agir *23 mai*

Juin 2022

A4	Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles *1-2 juin*	B4	Le harcèlement en milieu scolaire *6 juin*
B5	L'enfant exposé aux violences familiales *13-14 juin*	B3	L'enfant victime en milieu scolaire *20-21 juin*

Septembre 2022

A2	L'indemnisation des victimes *1-2 septembre*	A1	Les violences dans le couple *5-6 septembre*
B2	Sensibilisation à la clinique et au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance *12-13 septembre*	A3	Les accidents de la circulation *19 septembre*

Octobre 2022

C1	RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir *3-4 octobre*	C2	Violences en milieu professionnel : comprendre et agir *10 octobre*
A4	Approche clinique et juridique des victimes de violences sexuelles *3-4 octobre*	B4	Le harcèlement en milieu scolaire *10 octobre*

Paris Aide aux Victimes

Novembre 2022

B5	L'enfant exposé aux violences familiales *1-2 novembre*	B3	L'enfant victime en milieu scolaire *8-9 novembre*
A2	L'indemnisation des victimes *15-16 novembre*	A1	Les violences dans le couple *22-23 novembre*

Décembre 2022

B2	Sensibilisation à la clinique et au droit des mineurs victimes de violences sexuelles et à la protection de l'enfance *1-2 décembre*	A3	Les accidents de la circulation *8 décembre*
C1	RPS, stress et traumatisme : dépister, prévenir et agir *15-16 décembre*	C2	Violences en milieu professionnel : comprendre et agir *20 décembre*

Les tarifs de Paris Aide aux Victimes

Paris Aide aux Victimes base ses tarifs de formation sur le coût des formateurs et de la prise en charge de leurs frais.

Le prix de la journée de formation est de **400 €**. Le prix d'une intervention ponctuelle d'une demi-journée est de **200 €**. Les tarifs sont susceptibles de varier en fonction de la disponibilité des formateurs habituels ou de la construction d'une formation sur-mesure.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du formateur ne sont pas compris dans le tarif susmentionné. Ils sont facturés en sus, soit sur justificatifs, soit sur la base de l'évaluation faite en amont et à la demande.

L'association Paris Aide aux Victimes n'est pas assujettie à la TVA.

Inscription multiples

A partir de la troisième inscription d'une même institution sur l'année, vous bénéficiez de **10% de remise.**

Inscription individuelle

Les stagiaires qui souhaitent s'inscrire à titre individuel bénéficient d'une **réduction de 30%** dès leur première inscription.

Délais d'accès aux formations

Pour les formations planifiées dans l'année : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à quinze jours du début de la formation dans la mesure des places disponibles.

Pour les formations sur mesure : Paris Aide aux Victimes s'engage à répondre dans un délai d'une semaine aux demandes qui lui sont adressées. Une mise en place de la formation peut s'envisager dans le semestre, sous réserve de la réponse de l'institution et de la disponibilité des formateurs.

Modalité d'évaluation

Chez Paris Aide aux Victimes, nous mettons en place une procédure d'évaluation qui intervient à plusieurs moments de la formation. Ces dispositifs sont adaptés à chaque module (contenu et objectifs spécifiques poursuivis).

En 2021, **13 formations** ont eu lieu pour un total de près de **303 stagiaires**.

Paris Aide aux Victimes

1

En amont de la formation, nous faisons le point sur le niveau de connaissances de chacun afin d'élaborer une intervention sur mesure, au plus près des besoins et attentes des participants.

2

Pendant la formation, une attention est portée à la progression pédagogique de chacun afin d'adapter au mieux le contenu de la formation, cela notamment grâce à des sous-groupes, des mises en pratiques, etc.

3

En fin de formation, à l'aide d'un travail réflexif et d'une grille conçue par nos soins, nous évalueons si les objectifs pédagogiques de la formation ont été atteints.

4

Plusieurs mois après la formation, nous vous sollicitons pour savoir si la formation a répondu à vos besoins au quotidien.

Paris Aide aux Victimes

Ils font confiance à Paris Aide aux Victimes

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS

Numéro d’enregistrement : 11752954075

www.pav75.fr

secretariat@pav75.fr